

Le développement durable : véritable projet sociétal ou simple imposture du capitalisme ?

The sustainable development: veritable societal project or simple imposture of capitalism?

Hassane Amaazoul, (Enseignant-Chercheur)

*Équipe de Recherche sur le Management et l'Entrepreneuriat dans l'Espace Saharien (ERMEES), Laboratoire de Recherche sur l'Espace Saharien (LARES)
École Nationale de Commerce et de Gestion Dakhla
Université Ibn Zohr Agadir, Maroc*

Adresse de correspondance :	École Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) B.P. 386 – 73 000 Dakhla - Maroc Université Ibn Zohr Maroc (Agadir) Code Postal : 80 000 hassaneamaazoul@gmail.com
Déclaration de divulgation :	L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	Amaazoul, H. (2021). Le développement durable : véritable projet sociétal ou simple imposture du capitalisme ?. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(6), 501-513. https://doi.org/10.5281/zenodo.5722272
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

DOI: 10.5281/zenodo.5722272

Received: October 25, 2021

Published online: November 23, 2021

Le développement durable : véritable projet sociétal ou simple imposture du capitalisme ?

Résumé

Les différentes approches (économiste, environnementaliste, humaniste, territorialiste, etc.) du Développement Durable (Gagnon, 2008) dévoilent son caractère équivoque. Souvent appréhendé comme une recherche d'équilibre entre l'économie, le social et l'environnement, le Développement Durable est également abordé comme une hiérarchisation des pôles, positionnant le respect de l'environnement comme condition essentielle, le développement social comme objectif et le développement économique comme le moyen d'y arriver. Une quatrième s'ajoute à ces trois dimensions, l'aspect culturel, qui touche l'identité, l'art et le patrimoine et représente un élément crucial de la construction d'une communauté. Qui plus est, la gouvernance gagne en reconnaissance pour devenir l'élément structurant du Développement Durable, servant de dimension intégratrice aux autres piliers (Boivin, 2016). En outre, selon Gendron (2006), l'idée fondatrice du Développement Durable est l'amélioration de la qualité de vie de la population, ce qui en fait un vaste projet de société. En ce sens, la finalité ultime de la durabilité n'est pas la conservation de la nature, mais celle de l'humanité. Loin de révéler tous les mystères d'une notion lourdement investie par les chercheurs et les instances internationales, le Développement Durable est un concept porteur de contradictions comme le révèle le clivage entre partisans et adversaires. Si les premiers le considèrent comme un véritable projet sociétal inter et intra générationnel, les seconds, au contraire, y voient une simple imposture du capitalisme utilisant le « bricolage conceptuel » (Latouche, 2004) pour « civiliser le capitalisme » (Mathias, 2005). L'objectif principal de cet article est d'éclairer cette dichotomie, entre les thèses environnementalistes ou écologistes et les thèses productivistes, qui caractérise la lecture du concept de Développement Durable.

Mots clés : Environnement, Développement Durable, projet sociétal, capitalisme, imposture.

Classification JEL: F64, Q01, Q56, Q57, P12

Type de l'article : Article théorique

Abstract

The different approaches (economist, environmentalist, humanist, territorialist, etc.) to Sustainable Development (Gagnon, 2008) reveal its equivocal nature. Often understood as a search for balance between the economy, the social and the environment, Sustainable Development is also approached as a hierarchy of poles, positioning respect for the environment as an essential condition, social development as an objective and economic development as the means to achieve it. A fourth dimension is added to these three, the cultural aspect, which touches on identity, art and heritage and represents a crucial element of community building. Moreover, governance is gaining recognition to become the structuring element of Sustainable Development, serving as an integrating dimension to the other pillars (Boivin, 2016). Additionally, according to Gendron (2006), the founding idea of Sustainable Development is the improvement of the population's quality of life, which makes it a vast societal project. In this sense, the ultimate goal of sustainability is not the conservation of nature, but that of humanity. Far from revealing all the mysteries of a concept that is heavily invested by researchers and international bodies, Sustainable Development is a concept that carries contradictions, as revealed by the division between supporters and opponents. While the former consider it to be a genuine inter- and intra-generational societal project, the latter, on the contrary, see it as a mere sham of capitalism using "conceptual bricolage" (Latouche, 2004) to "civilize capitalism" (Mathias, 2005). The main objective of this article is to shed light on this dichotomy, between environmentalist or ecologist theses and productivist theses, which characterizes the reading of the concept of Sustainable Development.

Keywords: Environment, Sustainable Development, societal project, capitalism, imposture.

JEL Classification : F64, Q01, Q56, Q57, P12

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction

Les réflexions à l'origine du concept de développement durable (désormais DD) sont très anciennes et les fondements théoriques, philosophiques et idéologiques étant à la fois multiples et transversaux. L'expression est aujourd'hui reprise par de nombreux acteurs : gouvernements, entreprises, organisations internationales, scientifiques, citoyens, consommateurs, syndicats, ONG, etc. L'élasticité conceptuelle du DD favorise des interprétations aussi nombreuses que réductrices. Ceci génère des recherches mobilisant des cadres théoriques et méthodologiques multiples et parfois contradictoires, au prix d'un grand flou sémantique (Robert, 2006). En outre, le terme du DD a plusieurs statuts. Il s'agit d'un concept doté de diverses définitions et suscitant une adhésion relativement importante. C'est aussi un projet de société en quête d'équité intra et intergénérationnelle auquel tous les acteurs sociétaux sont appelés de s'y mettre (Zaccaï, 2008). En ce sens, le DD est un concept en vertu duquel la communauté internationale interpelle les décideurs politiques et le monde des affaires du danger qui menace notre planète. De plus, le foisonnement des travaux académiques sur ce concept et sa médiatisation reflètent les enjeux scientifiques et pratiques qu'il génère. À ce titre, force est de souligner que le DD n'est pas une théorie, mais un référentiel à la fois analytique et normatif (Koleva, 2008).

Le concept de DD a fait l'objet de débats ardents (Latouche, 2003 ; Jackson, 2010). Un premier débat porte sur le sens, le contenu et les divers degrés de durabilité (faible, ..., forte). Par ailleurs, pour certains, le DD induit un changement conséquent de perspective par rapport à la conception classique de l'économie et du développement, car les considérations écologiques et leur articulation avec l'économique et le social sont dorénavant internalisées dans les réflexions (Froger, 2006). En outre, pour les adeptes du développement, celui-ci est forcément durable puisqu'il permet aux sociétés d'entrer dans une nouvelle ère où elles vivent mieux et maîtrisent leur environnement. Parler de DD est donc un pléonasse. Au contraire, pour ceux qui dénoncent le développement parce qu'il implique à leurs yeux une pression sans cesse accrue sur les ressources, la formule «Développement Durable» est un oxymore, l'association de deux mots contradictoires : le développement ne peut, par essence, être durable puisqu'il implique un mode de production prédateur (Brunel, 2012).

L'objectif de cet article est double. D'une part, il tentera de revenir sur les repères conceptuels du DD et de soulever les positions des adeptes du DD (2). D'autre part, il se penchera sur les positions des opposants du DD (3). En conclusion, nous dévoilerons notre positionnement par rapport à ces débats.

2. Repères et positions des partisans du développement durable

Les réflexions à l'origine du concept de DD sont plurielles. D'après Jacques Theys (2008), le DD a au moins deux histoires : une qui commence dans les années 60-70 avec la conférence de Stockholm, le rapport du Club de Rome, et qui fait du DD la simple prolongation, sous une forme un peu plus économique, consumériste, globale, de la problématique classique de l'environnement et des ressources naturelles (Amaazoul, 2021).

L'autre version, qui commence avec le rapport Brundtland et se décline ensuite dans l'agenda de Rio faisant du DD une rupture épistémologique (nouvelle conception du développement), puis l'adoption, en septembre 2000, des 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), chiffrés et datés, lors de la 55^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. 191 pays ont signé la Déclaration du Millénaire, les engageant à améliorer les conditions de vie d'ici à 2015, notamment en réduisant de moitié l'extrême pauvreté, en garantissant l'accès à l'éducation primaire pour tous et en stoppant la propagation du VIH/sida, et enfin, et à partir du janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable (ODD), également nommés Objectifs mondiaux, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la

pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

En effet, le programme ODD est venu compléter en quelque sorte le précédent programme dit OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) déployé, lui, sur la période 2000-2015. Les ODD constituent un palier supérieur dans la quête d'une vie meilleure pour la population mondiale. Les 17 objectifs (déclinés en 169 cibles) définis par les 193 pays signataires visent non pas à réduire, mais à éliminer carrément les phénomènes comme celui de la pauvreté, de la faim, du sida, de la tuberculose, du paludisme, ou encore à assurer la couverture sanitaire universelle, etc. Mieux encore, l'ONU ambitionne à travers ces ODD, sur la période 2016-2030, à promouvoir de nouvelles dimensions comme, par exemple, les énergies renouvelables, l'emploi décent, la consommation durable, la recherche et l'innovation, la protection de la planète, et même la réduction des inégalités entre les pays et, bien sûr, à l'intérieur de chaque pays (HCP, 2020).

Les ODD vont continuer à orienter les politiques et le financement du PNUD pour les 15 prochaines années (Agenda 2030). Le PNUD occupe une position unique pour contribuer à mettre en œuvre les ODD par le biais des activités qu'il mène dans 170 pays et territoires, et ce, en impliquant les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les citoyens d'agir de concert pour un monde meilleur aux générations futures.

2.1. Quelques repères sur le concept de Développement Durable

À partir des années 1920, on a assisté à une progressive prise de conscience des effets négatifs de l'industrialisation sur les milieux naturels, faune, flore, milieux aquatiques, etc. Après la Deuxième Guerre mondiale, non seulement les constats se sont multipliés dans ce domaine, mais en même temps, de nouvelles réflexions ont montré que la croissance ignore le facteur humain. En 1968, les travaux du Club de Rome, avec la publication du rapport "Halte à la croissance", ont été le point de départ d'un très large débat qui a conduit au concept d'écodéveloppement débattu à la conférence de Stockholm en 1972, puis au "*Développement Durable*" prôné par le rapport Brundtland, "*Notre avenir à tous*", publié en 1987. La Conférence de Rio, ou Sommet de la terre, de juin 1992, avec ses avancées et ses compromis, a contribué très largement à une prise de conscience planétaire autour de l'idée de DD (Nicol, 2007 ; Amaazoul, 2021).

Dans cette même veine, il convient de souligner que le concept de DD est apparu pour remplacer le concept d'écodéveloppement. Ce dernier se voulait une stratégie de développement, fondée sur l'utilisation judicieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan applicable aux zones rurales isolées du tiers-monde. Alors que le DD concernait l'ensemble des populations, qu'elles soient du Nord ou du Sud, le concept d'écodéveloppement s'adressait au pays du Sud, et plus particulièrement aux zones rurales enclavées du tiers-monde (Sachs, 1980).

Par ailleurs, l'évolution exponentielle des travaux du courant de l'écologie a poussé la communauté internationale à réfléchir afin d'intégrer la dimension environnementale dans les équations économiques de développement. C'est ainsi que les travaux de la commission Brundtland apportent des réponses via le concept de Développement Durable (*Sustainable Development*). Dès son apparition, le terme anglais "*sustainable*" a entraîné des polémiques autour de sa traduction. Les partisans de l'adjectif « soutenable » soulignent que le terme « durable » a tendance à renvoyer à la durée du phénomène auquel il s'applique, comme si le problème se résumait à vouloir faire durer le développement. Or la notion de soutenabilité permet de mettre l'accent sur d'autres questions relatives à la répartition des richesses entre les générations et à l'intérieur de chacune des générations (Vivien, 2007). Définitivement, c'est la formule de « Développement Durable » qui s'impose (Brunel, 2012).

D'après Corinne Gendron (2006), le concept de DD a fait l'objet d'un nombre incalculable de définitions depuis son apparition au début des années 1980. Deux d'entre elles sont néanmoins reconnues comme étant les définitions de référence : celle proposée par l'Union mondiale pour la conservation de la nature (1980), pour laquelle « *le développement durable est un développement qui tient compte de l'environnement, de l'économie et du social.* » et celle popularisée par le Rapport Brundtland (1987) baptisé « *Notre avenir à tous* » de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement qui énonce que le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.* ». D'après cette définition, le concept de « besoins » constitue une pierre angulaire. De facto, la notion de DD met l'accent également sur l'équité entre les différentes générations.

Le concept de DD a acquis ses lettres de noblesse en 1992, à la Conférence de la Terre à Rio, avec la publication de l'Agenda 21. Ce texte, adopté par 178 gouvernements, fixe les lignes de progrès que l'humanité devrait adopter au XXI^e siècle pour maintenir son développement économique et social dans un environnement viable (Amaazoul, 2021; Figuière *et al.*, 2014).

On représente traditionnellement le DD sous la forme de trois cercles, enlacés tels les anneaux olympiques, mettant en évidence la nécessité d'un équilibre entre l'économie, l'environnement et la société. Il souligne les liens qui existent entre ces trois dimensions, leur complémentarité à long terme et la nécessité de trouver entre elles un juste équilibre en cas de conflit d'intérêts sur le court terme. Exploiter les synergies peut permettre de concevoir des solutions « *avantageuses à tous égards* » concourant à la réalisation de plusieurs objectifs à la fois, par exemple grâce à la suppression d'aides ayant des effets dommageables pour l'environnement aussi bien que sur le plan économique. Des arbitrages sont cependant parfois inévitables du fait que les différents objectifs ne revêtent pas le même degré de priorité à l'échelon national et qu'ils peuvent dans certains cas se révéler incompatibles (OCDE, 2001).

Le DD est avant tout un concept macroéconomique et à visée planétaire qui cherche à concilier progrès économique et justice sociale avec la préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures. À ce stade, beaucoup de travaux de recherche sur le DD soulignent la nécessité d'un quatrième pilier (chaînon manquant au modèle classique) pour assurer principalement la coordination entre ses trois piliers fondateurs.

En effet, la durabilité y apparaît à l'intersection de trois cercles. Elle requiert de travailler simultanément dans ces trois domaines (économique, social et environnemental); négliger l'un d'eux conduirait à une situation viable, équitable ou viable, mais pas durable (Van Duysen et Jumel, 2008).

Rappelons, pour terminer l'explication de l'intersection des trois cercles de DD, que ce dernier ne s'intéresse pas seulement à la possibilité de transmettre une planète propre et des techniques renouvelables aux générations suivantes. Il se préoccupe aussi de pallier les lacunes d'un développement déséquilibré laissant à la marge du progrès et du bien-être les pauvres et les exclus notamment dans les pays du Sud.

De plus, la nécessité de réduire durablement les inégalités entre le Nord et le Sud a pris un tour plus concret avec la série d'attentats terroristes de ces dernières années : celle-ci a agi pour les sociétés occidentales comme un révélateur du désarroi ou de l'envie, parfois mêlée de haine, qui ont pu se développer sur les autres continents dominés par la maîtrise économique de quelques pays représentant le Nord (Baddache, 2010).

2.2. Débats durabilité faible versus durabilité forte

De nombreux travaux de recherche considèrent que les trois domaines du DD (économique, social et environnemental) n'ont pas la même importance et qu'il faut donner

un avantage à l'environnement dans l'optimisation des décisions. De plus, ils affirment que toute la problématique du DD s'articule autour de la notion de « durabilité ». En ce sens, deux types de durabilité (Brunel, 2012) ou soutenabilité (Boutand et Gondran, 2009) sont distingués selon les auteurs :

– **La durabilité ou soutenabilité forte** : priorité à l'environnement. Les partisans de la durabilité forte estiment que les activités humaines doivent être limitées pour préserver la planète : l'homme n'est qu'une espèce parmi les autres sur la terre. Les biologistes et les organisations environnementales défendent en majorité la durabilité forte (Brunel, 2012). De plus, les tenants de la soutenabilité forte soutiennent qu'une génération donnée doit léguer aux générations qui la suivront l'intégralité du capital naturel dont elle a elle-même hérité. Cela revient à dire que la consommation de services issus de la nature ne doit pas dépasser leur capacité de régénération (Boutand et Gondran, 2009).

– **La durabilité ou soutenabilité faible** : priorité à l'humanité. Les partisans de la durabilité faible pensent au contraire que l'environnement (la nature) n'est que le produit des activités humaines. Pour eux, et notamment pour la majorité des géographes, il n'existe pas sur la terre de milieux naturels qui n'aient été anthropisés. La nature n'est qu'une construction sociale qui dépend des lieux, des époques et des priorités que se donnent les sociétés (Brunel, 2012). Dans cette même logique, les tenants de la soutenabilité faible misent en particulier sur l'émergence d'hypothétiques capacités technologiques qui permettront, le moment venu, de passer outre la disparition de certaines ressources ou la dégradation de certains éléments naturels (Boutand et Gondran, 2009).

En résumé, force est de noter qu'entre les partisans de la durabilité forte et ceux de la durabilité faible, la fracture conceptuelle se produit au niveau de la confiance envers les vertus du progrès technique (Brunel, 2012). Ainsi, si pour certains le futur de l'humanité est limité par la capacité de la planète à fournir des ressources et à absorber des déchets sans se dégrader ; ils estiment donc que l'optimisation doit toujours viser à maintenir cette capacité. On parle dans ce cas d'un développement avec une "durabilité forte". D'autres pensent au contraire que les trois domaines sont parfaitement équivalents et qu'il ne faut pas biaiser l'optimisation. Ils estiment que la mise au point de nouvelles technologies permettra de réduire la production de déchets et de pallier le manque de certaines ressources. On parle alors d'un développement avec une "durabilité faible" (Van Duysen et Jumel, 2008).

2.3. Le DD : un véritable projet sociétal intra et intergénérationnel

Le DD est un concept bousculeur qui met en opposition deux groupes d'auteurs. Ceux qui voient dans le DD un véritable projet salvateur susceptible de garantir l'équité intra et intergénérationnelle et ceux, au contraire, qui le considèrent comme une simple imposture du capitalisme qui cache les maux et les effets néfastes de ce système économique.

D'après Dominique Pestre (2011), le DD est d'abord, historiquement, un projet de société, un choix pour la bonne vie et en commun sur Terre, un idéal donné pour guider l'action collective. Cet idéal repose sur trois principes. Il s'agit d'abord d'un idéal de justice sociale pour les populations de la planète, d'un idéal pour aujourd'hui et pour les générations futures. Il s'agit ensuite d'un idéal de précaution et de justice environnementale à intégrer aux projets de développement social et économique, à articuler avec eux. Il s'agit enfin d'un idéal politique, d'un idéal de délibération, d'un idéal de débat ouvert et de participation de tous à la décision et aux choix. Dans cet esprit, il apparaît clair que le DD n'est pas le fruit du hasard ou d'une mode, mais un concept porteur de valeurs s'appuyant sur une méthode, mais également un projet, une fonction, un service et un ministère (Michel, 2009).

Eu égard de ce qui précède, Solange Tremblay (2007) souligne qu'un vaste projet de société fait référence à deux grandes idées :

- **Vaste projet** : un projet de cette nature suppose d’abord une vision sur le long terme soutenu par une volonté d’action et par un engagement au plus haut niveau. Pour y participer, l’engagement et le leadership doivent être manifestes à chaque palier social - qu’il s’agisse d’une entité nationale, d’une organisation publique ou d’une entreprise.
- **Société** : la seconde idée est liée à la notion de société. Par définition, tout projet de société est voué à un échec si la population ne se sent pas concernée, si elle ne peut participer à chacune des étapes de sa réalisation. Cette notion implique donc qu’elle s’approprie des objectifs du DD et qu’elle en devienne l’acteur central à toutes les étapes de sa mise en œuvre.

Le DD est un projet de société auquel tous les acteurs sociaux sont appelés à contribuer, sous l’égide de stratégies et de politiques ayant pour but de les coordonner (Zaccai, 2008). L’idée fondatrice du DD est l’amélioration de la qualité de vie de la population, ce qui en fait un vaste projet de société. Dans ce cadre, Renouard (2008) souligne que le projet politique du DD a progressivement acquis une reconnaissance à l’échelle mondiale. Il n’est plus l’apanage de groupements d’experts. Les collectivités locales et les citoyens s’en emparent. Souvent invoqué aujourd’hui à propos des menaces qui pèsent sur les écosystèmes, sur le climat, sur l’avenir même de la planète, son fondement est également économique et social, le DD souligne les interdépendances entre un «mode de croissance et de vie» érigé en modèle par les plus riches, et les dommages collatéraux que ce système fait peser sur les plus pauvres. Le DD vise un partage équitable des ressources entre nos sociétés aujourd’hui (solidarités intra-générationnelles) et la transmission d’un patrimoine naturel et culturel aux générations futures (solidarités inter-générationnelles).

En somme, le DD se veut à la fois un outil analytique et un projet politique (Smouts, 2005). C’est cette double nature qui le place au cœur de controverses majeures. Cependant, il apparaît clairement que le concept de DD souffre encore de faiblesses et d’insuffisances doctrinales (Lauriol, 2004, p. 147). En ce sens, la référence au DD n’est pas pour autant dénuée d’équivoques : les conceptions du DD sont très nombreuses et les lectures varient d’un acteur à l’autre (Latouche, 2003 ; Jackson, 2010).

3. Positions des antagonistes du développement durable

Dans ce qui suit, nous allons expliciter la position des opposants du DD appréhendant ce dernier comme une simple imposture du capitalisme. Dans cette perspective, nous avons jugé utile d’abord de lever les ambiguïtés autour de trois termes fortement imbriqués (capitalisme, économie de marché et libéralisme). D’après Paul Jorion (2011, p. 27), capitalisme, économie de marché et libéralisme, trois termes qui sont devenus quasi synonymes aux yeux du public. Or, mis à part leur coprésence dans nos économies, il n’existe pas de lien intrinsèque entre les trois. Le capitalisme est un système de répartition du surplus économique (la richesse nouvellement créée) entre les trois grands groupes d’acteurs que constituent les salariés, qui reçoivent un salaire, les dirigeants d’entreprise (entrepreneurs ou industriels), qui perçoivent un bénéfice, et les investisseurs ou actionnaires (qu’on appelle encore « capitalistes » parce qu’ils procurent le capital), à qui l’on verse des intérêts ou des dividendes. L’économie de marché est le système qui assure la distribution des marchandises du producteur au consommateur, accordant au passage un profit au marchand (les marchands constituant le quatrième groupe d’acteurs). Le libéralisme est une politique visant à optimiser le rapport entre les libertés individuelles et l’intervention de l’État dans les affaires humaines en vue de protéger ces libertés. Pour le concept de capitalisme, qui nous intéresse ici, Boltanski et Chiappello (2011, p. 86) soulignent que « les sources d’indignation sont essentiellement de quatre ordres :

- le capitalisme source de désenchantement et d'inauthenticité des objets, des personnes, des sentiments et, plus généralement, du genre de vie qui lui est associé ;
- le capitalisme source d'oppression, en tant qu'il s'oppose à la liberté, à l'autonomie et à la créativité des êtres humains soumis, sous son empire, d'une part à la domination du marché comme force impersonnelle qui fixe les prix, désigne les hommes et les produits-services désirables et rejette les autres, d'autre part aux formes de subordination de la condition salariale (discipline d'entreprise, surveillance rapprochée des chefs et encadrement par des règlements et des procédures) ;
- le capitalisme source de misère chez les travailleurs et d'inégalités d'une ampleur inconnue au passé;
- le capitalisme, source d'opportunisme et d'égoïsme qui, en favorisant les seuls intérêts particuliers, se révèle destructeur des liens sociaux et des solidarités communautaires, particulièrement des solidarités minimales entre riches et pauvres.».

En définitive, il convient de noter que le concept de DD porte, en creux, l'appel à de nouvelles valeurs souvent tenues pour incompatibles avec l'esprit du capitalisme (Barrand-Place, 2003). Dans cet esprit, les thèses écologistes tirent la sonnette d'alarme sur les risques de la productivité à outrance.

3.1. La tactique de l'oxymore

Rist (2003, p. 31) souligne que le DD, en tant qu'oxymore, est censé combiner à la fois croissance économique (dont personne ne veut ni ne croit pouvoir se passer) et la sauvegarde de l'environnement. Il s'agit bien entendu d'injonctions contradictoires, dont l'école de Palo Alto a montré depuis longtemps qu'elles conduisaient à la schizophrénie. Il est en effet impossible de promouvoir à la fois le développement (de la production et donc de destruction des ressources renouvelables avec la pollution qui s'en suit) et le respect de la biosphère. C'est pourtant cette contradiction que le Développement Durable prétend résoudre.

Que l'on remplace l'adjectif "durable" par "soutenable" (*sustainable*) n'y change strictement rien, car les économistes nous ont depuis longtemps habitués à la "croissance auto-entretenu" (*sustainable growth*), et rien ne les empêche d'interpréter la formule à leur guise (ce dont ils ne se privent pas), en toute connaissance de cause et en toute méconnaissance des conséquences qu'entraîne leur interprétation.

À la lueur de ce qui précède, il semble que l'usage massif des oxymores et d'expressions vides de sens pour masquer la réalité du monde conduira tôt ou tard à révéler les fuites devant le réel et à exposer la société voire l'humanité à des crises conséquentes. Si la croissance est un concept pervers, le DD un oxymore et la décroissance est une utopie (Latouche, 2006). Dans le sillage de cette réflexion, c'est peut-être avec le « capitalisme syndical » de Nicole Notat, dernier avatar du « capitalisme à visage humain », que nous atteignons le sommet, l'oxymore des oxymores (Brune, 2004).

3.2. Instrument pour civiliser le capitalisme

D'après Jeremy Rifkin (2014), le capitalisme a pour raison d'être d'introduire toutes les composantes de la vie humaine dans la sphère économique, où elles seront muées en biens échangeables sur le marché en tant que propriétés privées. Très peu ont échappé à cette métamorphose. Les aliments que nous mangeons, l'eau que nous buvons, les objets que nous fabriquons et utilisons, les relations sociales que nous avons, les idées que nous avançons, le temps que nous passons et même l'ADN qui détermine si largement qui nous sommes – tout a été jeté dans le chaudron capitaliste, restructuré, étiqueté d'un prix et mis en vente. En ce sens, le principe de précaution consiste donc à ne surtout pas prendre le risque de gêner le développement technoscientifique.

En insistant sur la réduction du risque à un dommage possible acceptable, il passe à côté de ce qui fait la spécificité de la civilisation technologique, à savoir, comme l'affirme Hans Jonas (1979), que le pouvoir technicien de l'humanité est devenue à ce point puissant que nous sommes capables, par l'accumulation d'un processus technique politiquement incontrôlé, de parvenir à la destruction des conditions d'existence même de la vie terrestre telle qu'elle nous est donnée. Ainsi, le principe de précaution oublie la perspective apocalyptique qui est pourtant inhérente au développement technocapitaliste, voulant aménager les conditions de ce développement qui pourrait, une fois devenu "durable", « civiliser le capitalisme » (Larrère, 2001, 1262 ; *cité par* Mathias, 2005, p. 69). Ce dernier ajoute que la question reste de savoir comment civiliser une civilisation capitaliste elle-même créatrice des problèmes que la précaution voudrait éviter.

3.3. Simple bricolage conceptuel : changer les mots à défaut de soigner les maux

Le développement social, le développement humain, le développement local et le développement durable ne sont ainsi que les dernières nées d'une longue suite d'innovations conceptuelles visant à faire entrer une part de rêve dans la dure réalité de la croissance économique (Latouche, 2005). Avec ses « habits neufs » (durable) qui satisfont les critères des organisations internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, le développement continu à adopter la même logique économique, et à conserver le même modèle de développement conforme à l'orthodoxie néolibérale. Si le développement survit encore à sa mort, il le doit surtout à ses critiques ! En inaugurant l'ère du développement qualifié (humain, social, etc.), les humanistes canalisent les aspirations des victimes du développement pur et dur du Nord et du Sud en les instrumentalisant. Ainsi, le Développement Durable, expression qui a pris des connotations quasi magiques, est la plus belle réussite dans cet art du rajeunissement des vieilles lunes qui illustre parfaitement le procédé d'euphémisation par adjectif (Latouche, 2005). Le stratagème est patent : l'adjectif, connoté positivement, a pour fonction de dissimuler la charge négative qui s'attache au substantif (Rist, 2003). En ce sens, le développement durable, soutenable ou supportable (*sustainable*) ne semble être qu'un simple bricolage conceptuel visant à changer les mots à défaut de changer la réalité des choses en soignant les maux, mais cette fois, on a affaire à une monstruosité verbale du fait de l'antinomie mystificatrice de l'expression (Latouche, 2004).

3.4. Le Développement Durable va-t-il tuer le capitalisme ?

Patrick d'Humières (2010) souligne dans la conclusion de son ouvrage que le capitalisme n'a rien à craindre du DD tel qu'il est décliné et pratiqué actuellement par les différentes organisations notamment les entreprises. Ces dernières s'en servent comme un argument marketing au service de leurs directions de communication pour redorer leurs images de marque, instaurer la confiance auprès de leurs *stakeholders* et par voie de conséquence booster leurs ventes. Il se plaint également dans les vœux pieux où il souligne que « *le mouvement du développement durable est un juste retour du balancier qui va reprendre au capital plusieurs points de valeur dont il a bénéficié dans les dernières décennies.* ». Il annonce également, dans le dernier chapitre de son ouvrage, le remplacement du capitalisme financier par l'écocapitalisme.

Dans ce même registre, les éditeurs de la revue Regards croisés sur l'économie du numéro 6 en 2009 ont souligné que, comme l'avait bien dit Al Gore dans le film de Davis Guggenheim, le réchauffement n'a en effet jamais cessé d'être « une vérité qui dérange ». Il contrarie les intérêts de toutes les industries fortement émettrices de CO², mais aussi les fanatiques du marché, car les solutions ne peuvent qu'être impulsées par l'État : aucune force endogène au capitalisme ne pousse les acteurs privés à réduire spontanément leurs émissions de gaz à effet de serre. D'où les débats parfois surréalistes – surtout aux États-Unis – sur

l'urgence de ne rien faire, de ne pas sacrifier nos économies déjà exsangues pour le bien-être des générations futures, ou de n'intervenir que très progressivement. Mais c'est aussi, parfois, une « vérité qui arrange » : les mouvements décroissantistes font leur miel du changement climatique pour promouvoir leur dogme de régression économique et technologique. Dans cette même veine, Jacquet *et al.* (2009) précisent que les crises actuelles doivent se lire comme autant de symptômes d'un développement non durable et le capitalisme serait à la fois immoral et destructeur (Salin, 2010).

Dans cette même optique, et selon François Brune (2004), le DD auquel se sont ralliés depuis quelques années tous les grands pollueurs de la planète, se présente comme l'idéal d'une maîtrise de la vaste machine mondiale de production-consommation, susceptible de ménager l'avenir écologique de la planète et de permettre une croissance aussi égalitaire que possible de toutes les nations ensemble. Mais la seule croissance des pays riches menant elle-même à une impasse, le DD masque les problèmes de l'avenir planétaire ayant l'air de les résoudre par l'artifice des mots. C'est sans doute pour cette raison que les banquiers et hommes d'affaires l'adorent.

4. Conclusion

En guise de conclusion, force est de souligner que malgré que le concept de DD a suscité des débats intenses et a fait l'objet de multiples travaux académiques, il souffre encore d'une absence totale de définition opérationnelle et consensuelle du fait que personne ne peut s'arroger le droit de déterminer ce qu'elle signifie vraiment ! Il n'est dès lors pas étonnant que chaque personne l'enrôle au service de ses intérêts (Rist, 2006). De même, la supercherie du DD et son inquiétante dissimulation des crises à venir ont poussé les antagonistes (en particulier Serge Latouche) à dénoncer cette imposture intellectuelle et à proposer une nouvelle morale de l'écologie (décroissance). Dans ce cadre, les décroissants pensent que pour sauver la planète, il convient de sortir du DD en proposant la décroissance comme une nouvelle idéologie globalisante, combattant le développement et ses effets sur tous les fronts (Nguyen, 2009). Dans cette même logique, il convient de souligner que réduire l'empreinte écologique, c'est-à-dire l'impact des activités économiques sur les milieux (limitation des gaspillages, recours aux énergies renouvelables, recyclage des déchets, intensification de la recherche scientifique) ce n'est pas de la décroissance, mais de la croissance économe et maîtrisée (Passet, 2006). En ce sens, les objecteurs de croissance le disent et le répètent : la décroissance est avant tout un projet politique. Mais difficile de fédérer tout un éventail d'opinions autour d'un projet commun (Nguyen, 2009).

Or, le DD doit reposer, à quelque échelon que ce soit (États, entreprises, citoyens, ...), sur des réponses adaptées à tous les défis posés par l'articulation de ses trois dimensions (Jackson, 2010). Dans cet esprit, le discours sur le DD arrange bien les milieux d'affaires puisqu'il leur permet de maintenir le fonctionnement actuel des institutions économiques en colmatant des brèches sans modifier la logique économique et le modèle de développement conforme à l'orthodoxie néolibérale (Latouche, 2004). De même, avec ce capitalisme à visage humain (Brune, 2004), le DD ne peut être dans une société croissantiste qu'une façon de polluer un peu moins pour polluer plus longtemps (Nguyen, 2009).

In fine, nous pensons que, dans un monde où l'esprit du capitalisme domine les valeurs et vertus sociétales, le DD s'apparente à une vérité qui arrange les milieux d'affaires (véritable projet sociétal) et dérange les activistes et défenseurs de l'environnement (simple imposture du capitalisme). En attendant la réalisation des ODD (Agenda 2030), le débat est loin d'être clos et la recherche sur le DD est en quête d'un corps de doctrine.

Références

- (1) Abdelmalki, L., Mundler, P. (2010). *Économie de l'environnement et du développement durable*. De Boeck Supérieur.
- (2) Allègre, C. (2010). *L'imposture climatique ou La fausse écologie*. Éditions Plon.
- (3) Amaazoul, H. (2021). *Responsabilité sociétale des entreprises et performance financière : Étude appliquée aux entreprises marocaines*. Éditions L'Harmattan.
- (4) Baddache, F. (2010). *Le développement durable*. Éditions Eyrolles.
- (5) Barrand-Place, L. (2003). De l'invention à l'innovation sociale : Légitimité et perspectives ouvertes sur une pratique de développement durable en matière de GRH. 5^e Université de Printemps d'Audit Social, 22-24 mai, Corse.
- (6) Baudin, M. (2009). *Le développement durable : nouvelle idéologie du XXI^e siècle ?*. Éditions L'Harmattan.
- (7) Berlan, J.-P. et al. (2003). *Défaire le développement : Refaire le monde*. Éditions Parangon.
- (8) Blouet, A., Pervanchon, F. (2003). « Jeux et enjeux de mot : cas de l'adjectif "durable" », *Bois et forêt des tropiques*, n°275, pp.37-50.
- (9) Boivin M. (2016). Le rôle du développement durable dans l'attractivité touristique urbaine, *Thèse en Cotutelle comme exigence partielle de Doctorat en études Urbaines (UQAM) et Aménagement (UPPA)*, Université du Québec À Montréal et Université de Pau et des Pays de L'Adour.
- (10) Boltanski, L., Chiapello, È. (2011). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Éditions Gallimard.
- (11) Boudard, I. (2013). « Se réappropriier le sens de la valeur, défi pour l'entreprise du XXI^e siècle ». *Vraiment durable*, n°4, pp.157-166.
- (12) Boutaud, A., Gondran, N. (2009). *L'empreinte écologique*. Éditions La Découverte.
- (13) Brune, F. (2004). *De l'idéologie, aujourd'hui: Analyses, parfois désobligeantes, du "discours" médiatico-publicitaire*. Éd. Parangon.
- (14) Brunel, S. (2012). *Le développement durable*. 5e éd., Éditions PUF.
- (15) Chevalier, J.-M. (2010). *Les 100 mots de l'énergie*. 2e éd., Éditions PUF.
- (16) Comte-Sponville, A. (2004). *Le capitalisme est-il moral ?*. Éditions Albert Michel.
- (17) D'Humières, P. (2010). *Le développement durable va-t-il tuer le capitalisme ? Les réponses de l'écocapitalisme*. Édition Maxima.
- (18) Figuière, C., Boidin, B., Diemer, A. (2014). *Économie politique du développement durable*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- (19) Froger, G. (2006). Mondialisation et développement durable : enjeux et ambiguïtés. In G. Froger, (dir.). *La mondialisation contre le développement durable ?*. Presses Interuniversitaires Européennes-Peter Lang, Bruxelles, pp.11-18.
- (20) Gagnon C. (2008). Chapitre 12. Le développement durable : Un nouveau paradigme scientifique ? In G. Massicotte (sous la dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Presses de l'Université du Québec, pp.336-367.
- (21) Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis*. Presses de l'Université du Québec.
- (22) Gerondeau, C. (2007). *Écologie, la grande arnaque*. Éditions Albin Michel.
- (23) Gill, L. (1996). *Fondements et limites du capitalisme*. Éditions du Boréal.
- (24) Haut-Commissariat au Plan (HCP) (2020). Examen National Volontaire de la mise en œuvre des ODD. *Rapport National*.
- (25) Jackson, T. (2010). *Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.

- (26) Jonas, H. (1979). *Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique.* trad. J. Greisch (1990), Éd. Cerf.
- (27) Jorion, P. (2011). *Le capitalisme à l'agonie.* Éditions Fayard.
- (28) Koleva, P. (2008). Quels modes de régulation économique dans le contexte du développement durable ?, Colloque CNRIUT, mai, Lyon.
- (29) Latouche, S. (2003). « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». *Mondes en développement*, n°121, pp.23-30.
- (30) Latouche, S. (2004). *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative.* Éditions Mille et Une Nuits.
- (31) Latouche, S. (2005). *Décoloniser l'imaginaire. La pensée créative contre l'économie de l'absurde.* Éditions Parangon/Vs.
- (32) Latouche, S. (2006). La décroissance, une Utopie? La croissance, un concept pervers? Conférence-Débat, Les Amis du Monde Diplomatique, 30 mai.
- (33) Lauriol, J. (2004). « Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine ». *Revue française de gestion*, n°152, pp.137-150.
- (34) Mathias, J.-C. (2005). Le principe de précaution : responsabilité ou imposture ?. In J. Couture, S. Courtois (Eds). *Regards philosophiques sur la mondialisation.* Presses de l'Université du Québec, pp.57-70.
- (35) Michel, X. (2009). Du management des risques au développement durable. In X. Michel, P. Cavaillé et Coll., *Management des risques pour un développement durable*, 5e éd., Éditions Dunod et L'Usine Nouvelle, pp.03-56.
- (36) Nguyen, L. (2009). « Pour sauver la planète... sortez du développement durable ». *En quête d'un quotidien durable*, pp.17-20.
- (37) Nicol, J.-P. (2007). « Naissance et formation du concept de développement durable : une approche historique ». *L'Encyclopédie du Développement Durable*, n°50, Éditions des Récollets.
- (38) OCDE (2001). *Développement durable : Les grandes questions.* Éditions OCDE.
- (39) Passet, R. (2006). « Croissance, décroissance, développement ». *L'Encyclopédie du Développement Durable*, n°2, Récollets.
- (40) Pestre, D. (2011). « Développement durable : anatomie d'une notion ». *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 19, n°1, pp.31-39.
- (41) Renouard, C. (2008). « Le développement durable au cœur du métier des entreprises multinationales ? ». *Géoéconomie*, n°44, pp.81-100.
- (42) Rifkin, J. (2014). *La nouvelle société du coût marginal zéro : L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme.* Éditions Les Liens qui Libèrent.
- (43) Rist, G. (2003). Le « développement » : habits neufs ou tenue de camouflage ?. In J.-P. Berlan *et al.* (dir.). *Défaire le développement : Refaire le monde.* Éditions Parangon, pp.27-36.
- (44) Rist, G. (2006). « La supercherie du développement durable ? ». *L'Encyclopédie du Développement Durable*, n°21, Récollets.
- (45) Robert, I. (2006). « La diffusion du concept de développement durable au sein des familles : une étude exploratoire ». *Recherches familiales*, n°3, pp.149-164.
- (46) Sachs, I. (1980). *Stratégies de l'écodéveloppement.* Éditions ouvrières.
- (47) Salin, P. (2010). *Revenir au capitalisme Pour éviter les crises.* Éditions Odile Jacob.
- (48) Smouts, M.-C. (Éd.) (2005). *Le Développement durable. Les termes du débat.* Éditions Armand Colin.
- (49) Theys, J. (2008). Le développement durable, vingt ans après... et maintenant ?. Colloque International Clersé-USTL, Le DD : 20 ans après, Lille, 20-22 novembre.

- (50) Trembla, Y S. (dir.) (2007). *Développement durable et communications. Au-delà des mots, pour un véritable engagement*. PUQ.
- (51) Van Duysen, J.-C., Jumel, S. (2008). *Le développement durable*. Éditions L'Harmattan.
- (52) Vivien, F.-D. (2007). *Le développement soutenable*. Éditions La Découverte.
- (53) Zaccai, E. (2008). Le développement durable : un projet et ses résonances. In J.-P. Changeux, J. Reisse (Éds.). *Un monde meilleur pour tous*. Éditions Odile Jacob, pp.113-126.